

PARLEMENT

Pas d'accord sur le projet de transparence de la vie publique

La commission mixte paritaire composée de 7 sénateurs et de 7 députés, convoquée mardi 16 juillet, à propos du projet de loi de transparence de la vie publique, a échoué. Selon le rapporteur au Sénat de ce texte, Jean-Pierre Sueur (PS), « *les positions sont trop éloignées pour arriver à un accord. (...) Il y a un clivage entre ceux qui sont décidés à faire un pas en avant avec la publication des patrimoines, et ceux qui s'y refusent* ». Les deux textes sur la transparence ont été adoptés lundi par le Sénat, mais amputés de leur partie essentielle, la publication des déclarations de patrimoine et d'intérêts. Le projet de loi sur la transparence arrivera lundi 22 juillet à l'Assemblée nationale. ■ – (AFP)